

Dans ce numéro...

www.defense.gouv.fr/irsem

2015 - Numéro 1

PORTRAIT DU MOIS P.3
Aude-Emmanuelle Fleurant



LIVRE DU MOIS P.4
L'Égypte en révolutions



DOSSIER STRATEGIQUE ... P.5
Risques et défis internationaux



OUVRAGES REÇUS..... P.16



ACTUALITÉ P.23



Edito

Lectures du terrorisme

Les travaux de sciences sociales ont largement analysé le phénomène du terrorisme, divergeant fortement sur la nature de celui-ci. Trois familles d'approches principales se distinguent, qui voient le terrorisme soit comme un ennemi géopolitique classique, soit comme le résultat d'un processus social, soit comme une notion procédant d'une construction discursive, souvent au risque de l'amalgame. Du contenu de ces analyses dépend naturellement aussi la question de la lutte contre le terrorisme, et des priorités qui doivent être les siennes.

La première analyse procède souvent d'une approche dite réaliste des relations internationales (encore qu'il puisse s'agir également d'une approche idéologique) où prime le rapport de force sinon interétatique, du moins entre adversaires institutionnalisés, structurés et dotés d'un centre de décision poursuivant des objectifs stratégiques identifiables. La grammaire de la « guerre contre la terreur » résume donc relativement bien cette posture, qui voit en cette terreur un ennemi dont les centres névralgiques doivent être détruits, au besoin par l'action militaire, dans un affrontement territorialisé, à l'issue vitale pour la survie et l'intérêt national, et répondant à une vision duale et donc classique de la conflictualité. Dans cette approche, la terreur « nous » vise pour ce que nous sommes et qu'elle veut détruire. Et la supériorité militaire doit parvenir à la réduire.

L'approche plus « sociologique », qui préfère évoquer l'entreprise de violence plutôt que le terrorisme, implique que ce dernier procède d'une rencontre entre une offre (l'entreprise de violence) et une demande sociale nourrie par la frustration, la misère voire l'humiliation. Il n'y a pas de terrorisme durable, insiste-t-on alors, sans terrain propice à l'offre de violence. La réponse militaire risque donc, à l'inverse du postulat plus classique, de renforcer le terrorisme, *a fortiori* du fait que selon cette toute autre vision, ce dernier « nous » vise pour ce que nous faisons, et non pour ce que nous sommes. Le discours sur le terrorisme comme ennemi de la démocratie ou de la liberté fait place ici à un discours sur le terrorisme comme riposte asymétrique à des faits ou actions politiques, riposte qui vise non plus des entités pour elles-mêmes, mais des politiques étrangères, dont la radicalisation fera le jeu de l'entreprise de violence. Et seul un traitement social profond des situations de tensions serait en mesure de lutter durablement contre ce marché et contre le succès de ses entrepreneurs.

Enfin, une approche plus critique – dont les nuances, là encore, sont multiples et subtiles, mais là n'est pas l'objet de ce court papier – nous met en garde contre la construction même de l'objet ou du concept de « terreur », notamment à l'heure des actions en réseau, des nébuleuses d'acteurs et des causalités complexes. Pour une telle approche, qui correspond en partie à l'école constructiviste, un discours erroné (volontairement ou non) sur la nature même de ce type de violence peut avoir des conséquences néfastes sur sa compréhension, sur la possibilité de la

réduire, objectifs qui peuvent même passer au second plan derrière les intérêts de ceux-là mêmes qui en mobilisent le spectre. La compréhension même du « terrorisme » serait ici obstruée par sa réification ou par la manipulation de son invocation. En imaginant un hydre terroriste internationale globale ou un *continuum* d'insécurité allant de la petite délinquance microsociale au grand jeu macro-politique, on passerait alors à côté de dynamiques réelles, qui nécessiteraient d'autres traitements.

Qu'on le veuille ou non, nos approches du phénomène terroriste se situent entre (ou sont influencées par) ces trois pôles grossièrement brossés ici. L'approche réaliste opte pour la détermination politique, l'approche sociologique pour la compréhension en profondeur et les méthodes longues, l'approche critique pour une remise en cause des termes mêmes du discours. Le débat est trop étendu pour être tranché ici, et l'agenda de

recherche reste ouvert pour plusieurs générations de jeunes chercheurs. La tradition française, qui opte plus volontiers pour une approche sociologique de la violence comme d'ailleurs de la guerre en général (Gilles Dorronsoro, Amélie Blom...), insistant sur la mobilisation (Bernard Rougier, Pénélope Larzillière...), est riche en la matière (voir notre *Champs de Mars* n°22-2012, *Rationalités des terrorismes*, et l'accent mis par l'IRSEM, dans ses programmes de recherche, sur des notions telles que la résilience, les dynamiques de recrutement, etc.). Les recherches menées actuellement, quelle que soit leur préférence théorique, doivent être encouragées encore.

Frédéric Charillon
Directeur de l'IRSEM





Aude-Emmanuelle FLEURANT

Directrice du programme
Armements et dépenses militaires au SIPRI

Docteure en Science politique, auditrice de l'IHEDN (48ème session nationale), Aude-Emmanuelle Fleurant compte parmi les principaux experts francophones sur les enjeux d'économie de défense et d'industrie de l'armement. Ses recherches se concentrent principalement sur les stratégies d'adaptation des États et des entreprises aux nouvelles conditions du marché de défense et sur leurs conséquences.

Après ses études doctorales à l'Université du Québec à Montréal, Aude-E. Fleurant a occupé le poste de Chef du bureau d'intelligence économique et de marché au Technopôle Défense & Sécurité (Canada). Entre 2010 et 2014, elle a été Directrice du programme d'études Armement et Économie de défense à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM). Dans ce cadre, elle a conduit plusieurs projets de recherche sur la mondialisation de l'industrie de défense européenne, l'évolution de la dynamique budgétaire américaine pour les acquisitions et la recherche et développement.

Au cours de son expérience à l'IRSEM, Aude-E. Fleurant a également créé et encadré un pôle de jeunes chercheurs spécialisés sur les questions d'armement et d'économie de défense, le caractère pluridisciplinaire du groupe (économie, droit, science politique, anthropologie, gestion) permettant de favoriser les échanges sur ces enjeux. Ensemble, en septembre 2013, ils ont organisé une conférence sur les mutations de l'économie de défense, dont les travaux seront publiés sous la forme d'actes de colloque en 2015. La dynamique du groupe de jeunes chercheurs s'est perpétuée avec l'organisation d'un atelier de travail conjoint IRSEM-King's College London en février 2015, portant sur les enjeux de production et transferts d'armements en période d'austérité pour la France et le Royaume-Uni.

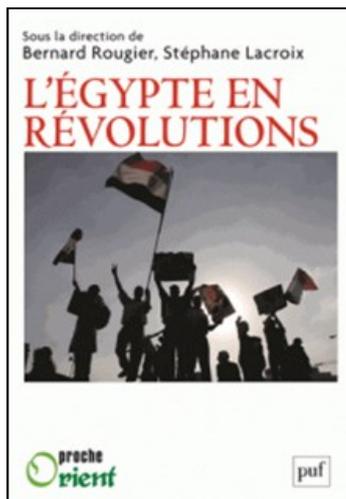
Depuis juin 2014, Aude-E. Fleurant est directrice du programme Armements et dépenses militaires au *Stockholm International Peace Research Institute* (SIPRI), en Suède. Ses travaux y couvrent l'ensemble des dossiers liés aux dimensions économiques et politico-économiques de la défense.

Son parcours professionnel, ainsi que ses qualités personnelles, font d'Aude-E. Fleurant l'une des spécialistes de référence dans le domaine des politiques d'armement.

Parmi ses publications récentes, on peut citer :

- Aude-E. Fleurant et Sam Perlo-Freeman, 2014, "The Top 100 Arms-Producing and Military Services companies, 2013" SIPRI Fact Sheet, Décembre.
- Aude-E. Fleurant et Yannick Quéau, 2014, « Quelles perspectives pour l'industrie européenne des armements terrestres ? », Focus stratégique, n°50, mars 2014 - IFRI, Paris.
- Aude-E. Fleurant, 2013, « Industrie de défense américaine: les axes d'une stratégie commune entre Washington et les firmes », Questions internationales, n° 64, novembre-décembre.

Jeunes chercheurs du groupe « armement et économie de défense »



B. Rougier, S. Lacroix

L'Égypte en révolutions

PUF, Paris, 2015

L'ouvrage dirigé par Bernard Rougier et Stéphane Lacroix, au lendemain d'événements égyptiens toujours inaboutis, était attendu. Il rassemble une impressionnante collection d'auteurs internationaux, y compris arabes, confirmés ou plus jeunes dans la carrière, pour une analyse fine des processus politiques en cours aujourd'hui dans ce pays charnière des équilibres stratégiques proche-orientaux et méditerranéens. Dans une introduction qui synthétise et clarifie remarquablement le fil des événements jusqu'à la fin 2014, les deux directeurs de l'ouvrage distinguent cinq dynamiques à l'œuvre, qui se combinent : révolutionnaire, libérale, islamiste, syndicale et militaire. Tour à tour sont passés au crible l'échec politique des Frères musulmans, la sociologie politique des évolutions institutionnelles, les acteurs sociaux (salafistes, terroristes, ouvriers, coptes, citoyens urbains...) qui furent au cœur des événements, tandis qu'une série de portraits clôture utilement l'ouvrage, donnant corps à ce tableau saisissant.

Pour démonter un par un les ressorts du puzzle égyptien, les auteurs ont recours à de nombreux concepts centraux de la science politique : populisme, charisme, conservatisme, radicalisation, contestation... des terrains les plus balisés (mais difficiles d'accès, comme les urnes au lendemain des dépouillements) jusqu'aux plus fermés (la production du terrorisme au Sinaï). L'addition des notions mobilisées ici finit par nous convaincre qu'aucune explication simpliste, aucun schéma binaire

ni manichéen, ne saurait donner une image juste de ces enchevêtrements vertigineux. Ce travail, surtout, vient nous convaincre un peu plus encore que la relance des études moyen-orientales en France est une nécessité. Bernard Rougier et Stéphane Lacroix n'ont pas choisi, pour ce faire, la solution facile d'un ensemble de slogans attractifs. Ils ont fait le pari, autrement plus risqué mais autrement plus payant, de nous exposer la complexité de la tâche à accomplir pour atteindre une compréhension acceptable de la situation égyptienne. Leur talent est d'avoir rendu cette complexité abordable. Leur mérite est de nous avoir convaincu de l'exigence politique qu'il y avait à poursuivre dans cette voie. Un mot enfin, à l'occasion de cette parution, pour saluer l'indispensable travail de fond effectué par nos instituts de recherche à l'étranger, en l'occurrence le CEDEJ du Caire, dont le quotidien, dans ces situations politiques difficiles, est loin d'être aisé¹.

Frédéric Charillon

Note

¹ Voir également, antérieurement, V. Battesti, F. Ireton (dirs), *L'Égypte au présent. Inventaire d'une société avant révolution*, Actes Sud, 2011.

DOSSIER STRATÉGIQUE

RISQUES ET DÉFIS INTERNATIONAUX :

- **QUELS SONT LES RISQUES ET DÉFIS INTERNATIONAUX MAJEURS POUR LA FRANCE EN 2015 ?**

FRANÇOIS HEISBOURG

- **TROIS PRIORITÉS STRATÉGIQUES POUR LA FRANCE EN 2015**

PIERRE RAZOUX

- **DÉFIS STRATÉGIQUES EN AFRIQUE EN 2015**

SONIA LE GOURIELLEC

- **2015 : UNE ANNÉE DE TRANSITION POUR LE PENTAGONE**

ARNAUD PLANIOL

- **2015 : LES DÉFIS STRATÉGIQUES POUR L'EUROPE**

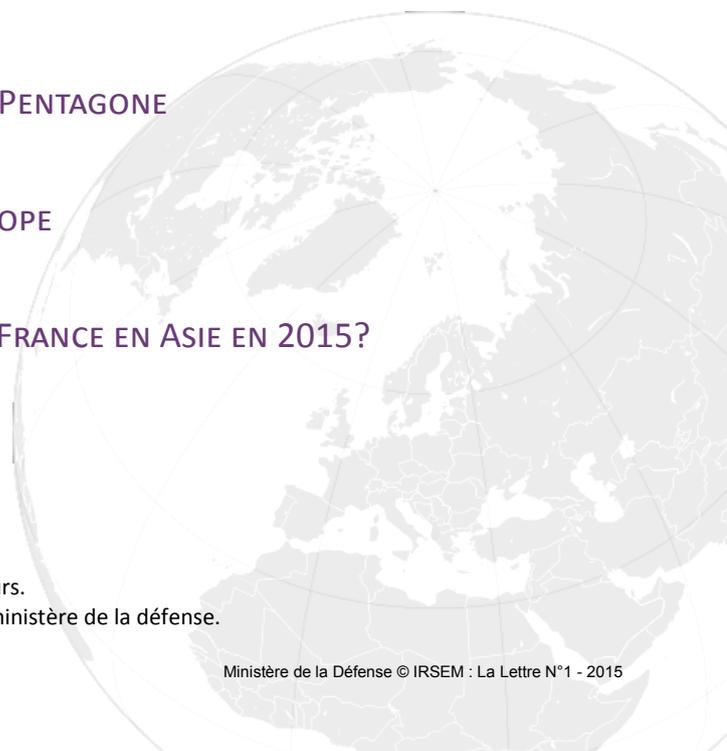
MAURICE DE LANGLOIS

- **QUELS SONT LES RISQUES ET DÉFIS POUR LA FRANCE EN ASIE EN 2015?**

BENOÎT DE TRÉGLODÉ ET PIERRE JOURNOUD

AVERTISSEMENT

Les opinions émises dans ce document n'engagent que leurs auteurs.
Elles ne constituent en aucune manière une position officielle du ministère de la défense.



QUELS SONT LES RISQUES ET DÉFIS INTERNATIONAUX MAJEURS POUR LA FRANCE EN 2015 ?FRANÇOIS HEISBOURG¹

Parmi les nombreux défis auxquels la France devra faire face en 2015 et au-delà, les trois suivants paraissent les plus inquiétants à court terme :

La poursuite d'une menace matérialisée à partir de mars , avec le maintien avéré de la politique russe de révision du système européen issu de la fin de la Guerre froide :

Le soutien à la préservation de la souveraineté des États européens issus de l'éclatement de l'URSS consommera une part croissante de nos ressources budgétaires, modèlera le format et le déploiement de nos forces défensives et dissuasives. La crise russe est devenue dimensionnante. Ceci vaut pour la France comme pour nos partenaires européens.

Spécifiques à la France, seraient les conséquences en termes de perte de crédit stratégique et politique d'une éventuelle livraison des « Mistral » auprès de l'Allemagne et de la Pologne.

Un risque majeur indirect avec les effets induits d'une éventuelle crise politico-économique au sein de l'Union européenne, aux origines potentielles multiples :

Un Royaume-Uni ingouvernable à l'issue des élections de mai 2015, donc incapable de décider de la modernisation de ses forces nucléaires ; une Italie sortant de l'euro après un échec de l'expérience Renzi ; crise espagnole en réaction à la corruption, plus le séparatisme catalan. Dans tous ces cas, la défense française souffrirait, la situation économique pesant sur nos dépenses militaires comme sur celles de nos partenaires.

Ce risque peut apparaître plus tard qu'en 2015 (cf. le référendum britannique de 2017 – sans parler de nos propres élections la même année) : mais le nombre de « détonateurs » potentiels lui donne une probabilité élevée dans les toutes prochaines années.

L'aggravation potentielle d'une menace avérée.

A l'extension possible du jihadisme et de la déstabilisation violente vers l'Arabie saoudite et en Algérie, au profit des problèmes de succession politique, pourraient s'ajouter les effets sociaux dus à la pérennisation, en 2015, d'un baril de pétrole à 80 dollars (ou moins). Dans le cas de l'Arabie, la France ne serait pas au centre d'une déstabilisation aux conséquences économiques mondiales ; mais par défaut, notre pays serait placé en première ligne s'agissant d'un scénario algérien.

Là encore, 2015 ne sera pas forcément l'année d'occurrence, mais les crises de succession sont inévitables dans les toutes prochaines années. En attendant, la crise jihadiste en cours (Irak, Syrie) se poursuivra, avec à la clé une décision française quant à l'ampleur des moyens militaires qu'elle lui consacre dans le sillage de l'engagement américain. *Mutatis mutandis*, la menace terroriste en Afrique subsaharienne continuera de mobiliser nos moyens.

Notes

¹ Conseiller spécial à la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS) et Président du conseil de l'International Institute for Strategic Studies (IISS) de Londres

TROIS PRIORITÉS STRATÉGIQUES POUR LA FRANCE EN 2015

PIERRE RAZOUX¹

Les attentats récents ne doivent pas occulter les défis majeurs de la France en ce début d'année 2015. Plutôt que de dresser un catalogue des menaces auxquelles notre pays risque d'être confronté cette année, il apparaît judicieux d'identifier trois axes d'actions diplomatiques et stratégiques qui pourraient permettre de renforcer la posture française sur la scène internationale en utilisant au mieux ses talents et sa spécificité qui la démarquent de ses partenaires euro-atlantiques.

Prévenir la fuite en avant de Vladimir Poutine.

Parce que la Russie reste la seconde puissance nucléaire militaire, parce que son président pourrait se sentir contraint d'agir en voyant fondre les revenus de l'État et parce que sa société frustrée et largement déboussolée oscille entre mysticisme, nationalisme exacerbé et césarisme, les risques de dérapages, d'escalade, voire même de rupture du tabou nucléaire (par une ou plusieurs frappes d'avertissement) ne doivent pas être sous-estimés. Il convient donc de rappeler sans acrimonie au pouvoir russe que la situation dégradée à laquelle il fait face aujourd'hui ne doit rien au fatalisme, mais à une erreur de calcul stratégique qu'il pourrait aisément corriger en changeant d'attitude sur le dossier ukrainien. Pour cela, il est indispensable de maintenir ouverts tous les canaux de discussion et d'imaginer une ou plusieurs portes de sortie honorables pour le Kremlin. Vladimir Poutine et Sergueï Lavrov ont su tendre la main avec sagesse à Barack Obama pour le tirer d'une posture délicate en Syrie en septembre 2013. Paris gagnerait un crédit considérable en faisant de même avec Moscou demain.

Pour l'instant, les autorités russes comprennent que les États-Unis et l'Arabie saoudite ont mis de côté leur rivalité énergétique pour faire chuter les prix des hydrocarbures et faire ainsi pression à la fois sur Moscou et Téhéran. Exactement comme en 1985 lorsque Washington et Riyad s'étaient entendus pour faire s'effondrer le prix du baril afin d'affaiblir l'URSS et de la contraindre à changer de politique, et convaincre l'Iran de mettre un terme à son interminable guerre avec l'Irak. A l'époque, les compagnies pétrolières américaines et la famille régnante saoudienne avaient tenu les prix très bas pendant dix-huit mois, avant d'être contraintes, chacune pour des raisons différentes, de laisser les prix remonter durablement. Nul doute que les stratèges du Kremlin ont retenu la leçon et s'organisent pour tenir économiquement pendant les dix-huit prochains mois.

Convaincre l'Arabie saoudite et Israël qu'une éventuelle normalisation avec l'Iran n'affectera pas les liens privilégiés de la France à leur égard.

Trop souvent, les acteurs géopolitiques au Moyen-Orient raisonnent en termes de jeu à somme nulle. Suivant cette logique, les dirigeants saoudiens et israéliens sont convaincus qu'une normalisation entre l'Iran et la communauté internationale affecterait défavorablement leur posture stratégique et amoindrirait leur relation spéciale avec Washington. Ils craignent un basculement d'alliances qui verrait les pays occidentaux, États-Unis en tête, se détourner des pays sunnites jugés instables et trop imprévisibles, et courtiser les pays chiites et leurs affidés régionaux. Pour torpiller d'emblée une telle alternative, certains d'entre eux pourraient être tentés de ressusciter un affrontement avec le Hezbollah, voire même d'intervenir militairement en Iran. Pour éviter d'en arriver à de telles extrémités qui ne feraient qu'ouvrir une nouvelle boîte de Pandore au Moyen-Orient, la France, à l'instar de ses partenaires européens, doit convaincre les gouvernements saoudien et israélien qu'elle n'entend pas nouer de grande alliance avec le monde chiite, mais qu'elle a des intérêts stratégiques à défendre et qu'elle les appréciera non pas sur des critères religieux ou idéologiques, mais au cas par cas et en fonction de ses seuls intérêts géopolitiques et économiques, ce qui n'est pas contradictoire avec le respect des accords préalablement conclus.

Expliquer à la Turquie et aux monarchies du Golfe qu'elles ont intérêt à éradiquer Daech et non pas seulement à contenir son expansion.

Depuis l'été dernier, la coalition internationale qui s'est mobilisée pour stopper l'expansion fulgurante de Daech a obtenu des résultats indéniables, parvenant à contenir et même à repousser ponctuellement les jihadistes du califat autoproclamé. Mais les opérations aériennes, même appuyées ponctuellement par des opérations spéciales conduites discrètement par certains États, ne suffiront pas à abattre Daech. Les peshmergas kurdes et l'armée régulière irakienne ne pourront pas non plus l'éradiquer tout seuls, d'autant que plusieurs voisins de l'Irak et de la Syrie semblent se satisfaire du *statu quo* actuel qui affaiblit leurs rivaux et constitue un point de fixation pour l'ensemble des jihadistes de la région. Pourtant, le maintien de ce foyer de grave instabilité représente une menace vitale pour de nombreux régimes locaux, alors qu'il ne constitue qu'une nuisance – certes tragique, mais gérable – pour la France et ses partenaires européens. Les voisins de l'Irak et de la Syrie, au premier rang desquels la Turquie, doivent comprendre qu'il leur suffirait de fermer hermétiquement leur frontière pour asphyxier financièrement et logistiquement Daech. Ils doivent comprendre également que l'intervention de troupes occidentales au sol serait extrêmement contreproductive, puisque c'est exactement ce qu'appellent de leurs vœux les dirigeants de Daech qui pourraient ainsi arguer de la présence de troupes occidentales sur le territoire des anciens califats omeyyades et abbassides, pour brandir l'étendard du jihad, ressusciter l'esprit des croisades et recruter aisément des masses de combattants frustrés désireux d'en découdre avec l'Occident. La France doit éviter à tout prix de tomber dans ce piège et doit refuser tout engagement au sol, tout en continuant, comme elle le fait aujourd'hui, d'appuyer les offensives terrestres qui doivent émaner de forces musulmanes de la région.

Ces trois priorités, frappées au coin du bon sens, paraissent à la fois modestes et atteignables et présentent l'avantage de ne dépendre d'aucune ligne rouge, tout en préservant une marge de manœuvre suffisamment large pour exprimer l'inventivité et l'indépendance qui ont fait la grandeur de la France.

Notes

¹ Directeur de recherche chargé du pôle « pensées stratégiques comparées », Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM).



DÉFIS STRATÉGIQUES EN AFRIQUE EN 2015

SONIA LE GOURIELLEC¹

L'année 2014 a confirmé des tendances qui ont émergé les années précédentes. Le terrorisme, mais également l'épidémie Ebola, ont été des fardeaux énormes pour des États à la souveraineté fragile et à la faible résilience. La guerre contre le terrorisme, importée dans la Corne de l'Afrique en 2006 et dans le Sahel en 2013, loin de normaliser la situation africaine a durablement complexifié le continent. Ainsi, l'année 2015 hérite de ces défis : les répercussions de la crise libyenne sur ce qui est désormais qualifié de BSS (Bande sahélo-saharienne) ; l'affaiblissement des structures étatiques des États d'Afrique de l'Ouest défiées par l'épidémie Ebola ; les difficultés de stabiliser et reconstruire les États centrafricain et somalien ; la prolongation de la guerre civile au Soudan du Sud ; enfin la gestion contestée par les États nigérian, camerounais et kenyan de la menace représentée par des groupes djihadistes sur leur sol.

La chute de Blaise Compaoré est un évènement marquant de l'année écoulée. Il a suscité de nombreuses craintes quant à l'avenir d'autres régimes. Les velléités de maintien au pouvoir par des modifications constitutionnelles sont des stratégies de survie déployées par quelques régimes autoritaires. Elles mettent à la lumière la fragilité de ces régimes politiques sur fond de fractures sociales de plus en plus prégnantes. Rappelons que depuis 1990, onze chefs d'États d'Afrique subsaharienne ont tenté de réviser la durée du mandat présidentiel. Sept y sont parvenus (Burkina Faso, Tchad, Gabon, Guinée, Namibie, Togo et Ouganda) et trois ont échoué (Malawi, Nigeria, Zambie). Dès lors, les régimes qui envisageaient de telles stratégies sont scrutés par les populations et la communauté internationale. On pense ainsi au Togo, au Burundi et à la Tanzanie. Au-delà, l'entrée d'une dizaine d'États dans une période d'élections n'est pas rassurante. C'est en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale que se dessinent les processus les plus lourds d'incertitudes. En effet, la redistribution de pouvoirs est parfois déstabilisatrice et génératrice de frustrations. L'année 2015 sera également la première année d'élections post-conflit pour la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et la République centrafricaine et représentera des défis à la stabilité. Des poids lourds régionaux organiseront des scrutins nationaux (Nigeria, Tchad, Ethiopie). De même, une période pré-électorale s'engage pour des États sensibles qui préparent déjà 2016 comme le Bénin, la République du Congo et la République Démocratique du Congo, le Gabon et Djibouti. Censés connaître l'alternance à l'occasion des scrutins présidentiels, ces États pourraient voir les régimes en place y organiser la pérennisation de leur pouvoir. Pour ces régimes qui rencontrent une opposition de plus en plus forte, il s'agira donc de suivre les accords passés entre le pouvoir et l'opposition. En effet, selon Zachariah Mampilly, le continent africain serait entré en 2005 dans une vague de contestations avec 90 soulèvements populaires étudiés dans 40 pays d'Afrique depuis cette date. Ces mouvements n'ont pas provoqué une attention aussi importante que celle consacrée aux soulèvements en Égypte et en Tunisie et il faudra prêter attention à ces changements politiques en 2015. L'interaction entre stabilité des États et transition politique pourrait constituer un cocktail déstabilisateur.

Des indices de changements de paramètres se sont faits également jour en 2014. Les inquiétudes évoquées plus haut ne doivent pas camoufler une autre réalité. D'une part, les conflits armés sur le continent africain suivent une tendance globale à la baisse malgré une hausse des violences depuis 2010. Contrairement aux autres régions du monde, l'Afrique présente un nombre plus élevé de conflits non-étatiques et le terrorisme y est en forte croissance. Quelle équation sécuritaire sur le continent africain peut contrer ces menaces ? En 2015, il faudra encore interroger « l'espace pertinent pour l'action » : l'Union africaine, les Communautés économiques régionales ou les États ?

Les discours des élites et les priorités de l'Union africaine tendent à reconnaître un rôle significatif aux organisations régionales dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits. C'est aussi la seule approche qui fasse consensus pour établir la sécurité. Le régionalisme sécuritaire devient une réponse à la régionalisation conflictuelle. Le repositionnement des organisations africaines dans la gestion des conflits est une « *nouvelle division internationale du travail* » même si cette redéfinition ne tient pas pleinement compte de l'évolution de la nature des menaces qui touchent aujourd'hui le continent, comme on a pu le voir dans le cas du Mali en 2012-2013.

Cette problématique a montré les limites du régionalisme. En effet, face à la montée en puissance des mouvements religieux extrémistes, on assiste à l'africanisation de la lutte contre ces mouvements. Nous rejoignons Thierry Vircoulon, qui pense que « *cette africanisation de la lutte contre l'Islam radical va nécessairement croiser les efforts d'africanisation de la gestion des conflits africains* ».

Il faut également rappeler le rôle majeur joué par l'État comme acteur sécuritaire, le régionalisme passant par la capacité et la volonté réelle des acteurs étatiques à mettre en œuvre des politiques d'intégration. Il convient de reconstruire l'État avant d'en chercher le dépassement dit Daniel Bach. On observe ainsi que des États, comme l'Éthiopie ou le Tchad, s'inscrivent dans une stratégie de puissance régionale, soutenus en cela par les acteurs extérieurs au continent. Les luttes contre les réseaux terroristes ont permis l'élaboration de la doctrine « *partnership in leadership* » qui prévaut désormais entre les acteurs extérieurs et les acteurs africains. Ainsi, le Tchad a joué un rôle majeur dans la crise malienne et plus controversé dans celle de Centrafrique. Le « verrou tchadien » ne cache pas ses ambitions : la gestion des conflits et le multilatéralisme (secrétariat général de la CEEAC, présidence du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU) sont des outils de sa politique étrangère. Néanmoins, cet activisme ne doit pas masquer un risque interne. La baisse des cours des hydrocarbures pourrait créer une source d'instabilité au Tchad, mais également dans les pays du Golfe de Guinée, en Mauritanie et au Soudan. En effet, il est plus difficile de mettre en œuvre des politiques économiques susceptibles d'absorber les chocs externes ou de s'acheter la sécurité des différentes parties de la société civile. Cette baisse risque d'être le facteur de réactivation et d'aggravation des antagonismes.

Avant qu'il soit question de l'africanisation de la lutte contre les mouvements criminels transnationaux, et bien que cela soit aussi lié, l'objectif de l'architecture de paix et de sécurité africaine était de réguler la conflictualité sur le continent. Il s'agit donc de repenser cet objectif et sa mise en œuvre pour l'adapter à l'émergence d'une nouvelle menace. Un autre mode de régulation semble s'affirmer via les puissances régionales.

Notes

¹ Chargée d'études Afrique à l'IRSEM

² Zachariah Mampilly et Adam Branch, *Africa Uprising. Popular Protest and Political Change*, Zed Books – African Arguments

³ Guillaume Devin, Marie-Claude Smouts, *Les Organisations internationales*, Armand Colin, 2011, 256p. 2015, 272 p.

⁴ Mélanie Cathelin, *Le rôle international d'un État: construction, institutionnalisation et changement. Le cas de la politique canadienne de maintien de la paix en Afrique*, thèse de doctorat (sous la dir. Daniel Compagnon), Université Montesquieu Bordeaux IV - IEP Bordeaux, décembre 2008.

⁵ Thierry Vircoulon, « L'africanisation de la gestion des conflits africains. Le long chemin d'une idée courte », *RAMSES 2011*, p.250.



2015 : UNE ANNÉE DE TRANSITION POUR LE PENTAGONELCL ARNAUD PLANIOL¹

Après moins de deux ans passés au poste de secrétaire à la Défense, Chuck Hagel vient de démissionner de ses fonctions. Sous réserve d'être confirmé par le Sénat, Ashton Carter, son successeur désigné, doit se préparer à relever un certain nombre de défis dans un contexte difficile.

Le premier d'entre eux sera de poursuivre le repositionnement stratégique des forces armées américaines annoncé par la dernière *Quadrennial Defense Review*. Marquée par un recentrage sur l'aire Pacifique autour du pivot asiatique, cette inflexion stratégique s'accompagne d'une restructuration et d'un rééquilibrage des forces américaines, se traduisant dans la pratique par une réduction importante du format des armées. Cette tâche sera d'autant moins aisée à poursuivre que, suite à l'évolution du contexte international de ces derniers mois, caractérisée par la résurgence de tensions, notamment aux frontières de l'Europe et au Moyen-Orient, un certain nombre de responsables civils et militaires américains commencent à remettre en cause les choix, en particulier capacitaires, qui ont été faits par l'administration Obama.

Le deuxième défi, d'ordre économique et financier, consistera à poursuivre l'effort de réduction des coûts entrepris en 2011 au sein du *Department of Defense*, 487 milliards de dollars d'économies sont en effet prévus sur dix ans, tout en obtenant les crédits nécessaires pour financer les opérations actuelles et en maintenant les investissements de recherche et de développement des programmes d'équipements du futur. Le général Dempsey, *Chairman of the Joint Chiefs of Staff*, vient ainsi de demander fin novembre une importante rallonge budgétaire pour les opérations en cours. Sur le long terme, les armées américaines doivent aussi remplacer les équipements vieillissants usés par une décennie d'opérations en Irak et Afghanistan. Sans oublier le risque, comme ce fut déjà le cas en 2013, de voir ressurgir à la fin 2015 les coupes automatiques du mécanisme de séquestration qui auraient un impact direct sur la préparation et la disponibilité opérationnelle des forces américaines.

Enfin, à un moment où le Pentagone se lance dans une réforme institutionnelle ambitieuse, visant à rationaliser et rendre plus efficace l'outil de défense, le prochain secrétaire à la Défense devra naviguer dans un contexte politique rendu compliqué par la victoire républicaine au Congrès aux élections de mi-mandat. Peu enclins à réduire les budgets de la Défense et très critiques sur la stratégie actuellement mise en œuvre contre Daech, les Républicains pourraient en effet, par le biais du vote du budget, peser sur la bonne mise en œuvre du plan prévu. Quoi qu'il en soit, en cette période de transition stratégique, Ashton Carter devra prendre toute sa place à la tête du Pentagone, en incarnant une figure charismatique, écoutée tant en interne qu'en externe, ce qui a pu faire défaut à son prédécesseur.

Notes

¹ Chargé d'études Défense et société à l'IRSEM

2015 : LES DÉFIS STRATÉGIQUES POUR L'EUROPE

Général de division (2S) MAURICE DE LANGLOIS¹

La dégradation sécuritaire du voisinage de l'Europe, entamée depuis plusieurs années, s'est déplacée pour la première fois sur notre territoire national en ce début d'année 2015. La série d'attaques terroristes sur le sol français entre les 7 et 9 janvier a provoqué une vive émotion et de nombreuses réactions de solidarité de la part de l'ensemble des pays de la communauté internationale et notamment, des pays européens.

L'année 2015 sera une année test pour mesurer si cette solidarité se concrétise par des actions réelles, alors que la construction européenne est elle-même fortement fragilisée par les effets de la crise économique, les conséquences des élections grecques de ce début d'année et la perspective du référendum britannique de 2017 sur la sortie de l'Union.

La dynamique créée par l'élection de M. Alexis Tsipras le 25 janvier dernier a déjà changé le paysage politique européen. Pas moins de dix élections, parlementaires ou présidentielles, seront organisées en 2015². Elles vont modifier en profondeur l'image du Conseil européen et pourraient peser bien davantage sur l'avenir de l'UE. Les opposants à l'austérité devraient en sortir renforcés et l'opinion publique risque d'être réticente à tout effort supplémentaire au profit des domaines de la sécurité et de la défense. La perspective de la sortie du Royaume-Uni, suite au référendum promis pour 2017 par le Premier ministre Cameron, se traduirait pour l'UE par la perte significative de l'une de ses économies les plus puissantes, mais aussi, certainement, par la perte de l'un de ses meilleurs acteurs militaires.

C'est la situation à laquelle est confrontée la nouvelle équipe de l'Union européenne sous l'autorité conjuguée de M. Donald Tusk, M. Jean-Claude Juncker et de Mme Federica Mogherini, dont la première tâche sera de restaurer la confiance. En tant que Haute représentante, Mme Mogherini devra rendre compte, en juin 2015 devant les chefs d'État et de gouvernement, des progrès réalisés par l'UE dans le domaine de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

2014 avait été par deux fois l'occasion pour les partenaires européens de déclarations fortes sur les sujets de sécurité. A l'issue du Conseil européen de décembre 2013, les chefs d'État et de gouvernement ont affiché leur volonté « d'approfondir la coopération en matière de défense en améliorant la capacité de mener des missions et des opérations ». Au sommet de Newport de septembre 2014, ils ont déclaré : « Nous réaffirmons notre ferme engagement à assurer la défense collective et à garantir sécurité et assurance pour tous les Alliés ». A cela s'ajoutaient des objectifs précis en termes de réactivité et de budgets de défense, à savoir ramener d'ici 10 ans les budgets de défense nationaux à 2 % du PIB. Cet engagement est malheureusement déjà contredit par certains pays avec une nouvelle baisse, certes conjoncturelle³, due à une trop forte pression budgétaire.

L'année 2015 risque de voir l'émergence de nouvelles crises qui mettront, une nouvelle fois, la solidarité des États à l'épreuve. Il ne faudrait pas que les États membres s'en tiennent uniquement à la simple expression d'un soutien moral manifesté sous le coup de l'émotion mais il s'agira pour eux d'afficher leur détermination face à des adversaires qui considèrent l'Europe comme décadente et sans défense. Cette détermination, reflet d'une identité européenne assumée, de valeurs partagées et d'intérêts communs à défendre devrait pouvoir se concrétiser sur la base d'une appréciation commune de la menace. Qu'elle vienne de centre-Europe, avec la crise ukrainienne, du Moyen-Orient avec Daech ou d'Afrique avec Aqmi ou Boko-Haram, elle concerne l'ensemble des pays européens, même si ce n'est pas avec le même degré d'importance. Il en est de même avec la montée en puissance de nouvelles menaces qui s'affranchissent des frontières et touchent l'ensemble des États, la cybercriminalité, la militarisation de l'espace ou les actes de piraterie.

Le soutien des États-Unis restera un point clé. Il faudra regarder attentivement l'évolution de leur posture en Europe: vont-ils concrétiser une certaine volonté de retour en Europe ou continuer leur politique de réduction des effectifs dans le cadre du pivot vers l'Asie? Vont-ils maintenir un minimum d'influence sur la base du « *leadership from behind* »? Toujours est-il qu'ils vont continuer à réclamer une Europe plus forte prenant sa part du fardeau dans le domaine sécuritaire.

Concrètement, l'ensemble des initiatives prises par les chefs d'État et de gouvernement dans le domaine de la défense et de la sécurité devra leur demander du courage politique au regard des opinions publiques. Et cependant, il semble difficile, voire suicidaire de continuer sur la voie actuelle du déni d'action, tel que cela a encore été le cas pour la majorité des États qui n'ont pas voulu s'engager dans l'opération EUFOR RCA⁴ alors que la décision politique avait été prise par les 28.

Il est important de rappeler que les États se sont accordés sur le fait que l'Union disposait d'une compétence « pour définir et mettre en œuvre une politique étrangère et de sécurité commune, y compris la définition progressive d'une politique de défense commune »⁵. C'est à ce prix que l'UE préservera la paix et la sécurité et qu'elle gagnera en crédibilité et en visibilité. Et c'est le rôle qu'attendent ses principaux alliés dans le monde.

Notes

¹ Directeur du domaine Politiques de défense comparées, Institut de recherche stratégique de l'École militaire.

² Grèce, Espagne (2), Italie, Royaume-Uni, Portugal, Danemark, Finlande, Pologne, Estonie.

³ Belgique à 0,5 %, Portugal à 1,3 %, Italie à 1,2 %.

⁴ Opération européenne en République Centre Africaine lancée par décision du Conseil le 10 février 2014.

⁵ Traité de Lisbonne, article 2a.



QUELS SONT LES RISQUES ET DÉFIS POUR LA FRANCE EN ASIE EN 2015?

BENOÎT DE TRÉGLODÉ ET PIERRE JOURNOUD¹

Dans une Asie courtisée, à l'économie dynamique et au centre des rivalités mondiales, la France peine à exister. Parmi les risques et défis de l'Asie en 2015, l'affirmation de la Chine contraint progressivement les pays voisins, du Japon à l'Inde en passant par l'Asie du Sud-Est, à s'adapter, parfois non sans difficulté, à cette nouvelle donne économique et géopolitique.

Un renforcement des potentiels militaires en Asie

Le développement économique et technologique de l'Asie s'accompagne d'un phénomène de modernisation accéléré des appareils de défense et de sécurité, mouvement qui s'explique également par la persistance de tensions interétatiques, aux racines souvent anciennes, et par le développement de risques et de menaces transverses, aggravé par la mondialisation. Alors que l'Asie est devenue le premier partenaire commercial de l'Europe, toute crise ou conflit en Asie-Pacifique serait susceptible de porter gravement atteinte aux intérêts de l'Europe et de la France. 70 % des échanges conteneurisés de marchandises des pays européens transitent par l'océan Indien et il est prévu que 45 % des échanges mondiaux de marchandises par conteneurs concernent les échanges Europe-Asie en 2020.

La relance de différends territoriaux constitue un défi stratégique majeur

L'année 2014 a vu resurgir de très vives tensions en mer de Chine méridionale / mer orientale. Début mai, l'installation au large des Paracels, dans ce que le Vietnam considère comme sa Zone économique exclusive, d'une plateforme chinoise de forage (Haiyang Shiyou-981), protégée par des dizaines de navires dont plusieurs bâtiments de guerre et des avions, a provoqué la plus grave crise entre Hanoi et Pékin, depuis le bref affrontement naval de 1988 dans les Spratley. Si le dialogue a pu être rapidement renoué au plus haut niveau, la tension reste palpable. Aucun des deux pays n'a renoncé à ses prétentions. Or, celles de la Chine, qui cherche à sécuriser ses approvisionnements énergétiques comme ses capacités navales et nucléaires, couvrent près de 90 % de cette mer plus vaste encore que la Méditerranée, que l'on sait riche en ressources naturelles réelles ou potentielles. Confronté plus encore que les Philippines à un véritable dilemme stratégique, en raison de ses liens et de sa proximité avec la Chine, le Vietnam a intensifié son rapprochement avec le Japon, les États-Unis et l'Inde, trois pays eux-mêmes en rivalité stratégique avec Pékin. Le soutien croissant qu'apporte le Japon au Vietnam est d'ailleurs directement lié à sa volonté de ne pas céder dans le litige insulaire qui l'oppose à la Chine en mer de Chine orientale. Dans ces deux espaces maritimes crisogènes, les incidents impliquant pêcheurs et garde-côtes sont fréquents. Bien qu'il ne soit pas le plus vraisemblable pour l'année 2015, le scénario redouté d'un incident en mer qui dégènerait en guerre ouverte, même brève, ne doit pas être exclu, compte tenu notamment de la puissance des nationalismes dans la région, et des moyens navals et aériens que possède désormais la Chine pour affirmer ses ambitions.

La France serait-elle en train de rater un tournant stratégique?

Les questions stratégiques ont une importance grandissante en Asie. L'affirmation de la puissance politique chinoise soulève des non-dits historiques jusqu'à présent non résolus. Dans ce domaine, la France a des atouts, d'autant plus que les doutes se renforcent dans la région sur l'effectivité des intentions américaines. Depuis trois ans, la France participe chaque année au Shangri-La Dialogue organisé à Singapour sur les questions stratégiques en Asie. On note également un regain de visites ministérielles de haut niveau dans la région (et pas seulement en Chine, au Japon et en Inde mais aussi en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique). L'expérience française en ma-

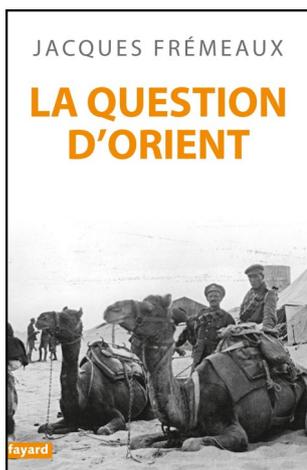
tière de gestion des conflits, de maintien de la paix, de lutte anti-terroriste et son expertise sur les questions stratégiques et la sécurité maritime doit être davantage mise en avant à sa juste valeur en Asie. L'économie maritime est une spécificité que la France devrait jouer, d'abord dans une logique de débouchés potentiels en termes de diplomatie économique. Un renforcement de la place de la France passe nécessairement par une amélioration de ses parts de marchés avec les pays de la zone, et dans un second temps par une amélioration de son expertise régionale (aux yeux de nos partenaires asiatiques). Il conviendrait de renforcer notre visibilité dans des instances multilatérales de sécurité en Asie, et même dans un premier temps dans des structures plus opérationnelles (sécurité maritime, catastrophes naturelles, lutte anti-terroriste).

Notes

¹ Benoît de Tréglodé est responsable du programme Asie à l'IRSEM.

Pierre Journoud est responsable du programme Asie du Sud-Est de l'IRSEM.





Jacques Frémeaux

La question d'Orient

Fayard, 2014

Une somme magistrale, longuement mûrie, qui synthétise les travaux de recherche d'une carrière universitaire tournée vers l'Orient ! C'est l'impression que l'on ressent en refermant *La question d'Orient* de Jacques

Frémeaux, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris IV Sorbonne et membre de l'Institut universitaire de France. Auteur d'une quinzaine d'ouvrages (dont le dernier *Sortir de la guerre* codirigé avec Michèle Battesti, directrice de recherche à l'IRSEM), Jacques Frémeaux nous livre cette fois une réflexion globale sur la question d'Orient, définie en 1874 par Pierre Larousse comme « l'ensemble des questions qui se rattachent à l'existence de l'Empire ottoman et particulièrement aux possessions européennes du gouvernement turc », à laquelle il inclut la confrontation du « Grand Jeu » qui oppose depuis la fin du XVIII^e siècle les grandes puissances aux marges du sous-continent indien. A travers treize chapitres qui témoignent de son impressionnante érudition, l'auteur revisite à grands traits, néanmoins toujours très précis, une sorte de « métahistoire » de la région comprise des Balkans aux frontières de l'Inde, de 1770 à nos jours.

Bien qu'elle suive une approche chronologique très classique, l'analyse se veut résolument pluridisciplinaire, intégrant l'histoire, les relations internationales, la science politique, la géographie, l'économie, la culture, la démographie et la philosophie. Après avoir rappelé brièvement les grandes phases historiques de cette vaste région et souligné le parallèle entre les limites de l'empire d'Alexandre et celles de l'Orient d'aujourd'hui, Jacques Frémeaux présente les premiers protagonistes de la question d'Orient : les trois empires musulmans persan, ottoman et moghol, défiés par la Grande-Bretagne, la France, la Russie et l'Autriche-Hongrie. Il insiste sur l'imbrication permanente entre Occident et Orient, l'un ne pouvant s'appréhender et se comprendre sans l'apport de l'autre. C'est sa thèse et le fil rouge de l'histoire qu'il déroule en dix chapitres parfaitement documentés. Il rappelle ainsi les objectifs de chacun des principaux acteurs européens : protection de la route des Indes pour la Grande-Bretagne, contrôle

des « Échelles du Levant » pour la France, endiguement de l'Empire ottoman pour l'Autriche-Hongrie, contrôle des marches orientales de l'Europe et accès aux mers chaudes pour la Russie. Il démonte savamment les mécanismes de la confrontation anglo-russe qui conduira aux deux guerres afghanes de 1842 et 1878, explique le rêve oriental de Bonaparte et la tentative de retour de la France en Orient (lors de la campagne d'Égypte), puis rappelle le dilemme stratégique des Britanniques écartelés au XIX^e siècle entre leurs intérêts en Grèce, en Égypte et aux Indes qui les poussent à contenir à la fois les empires russe et ottoman. La guerre de Crimée témoignerait de ce grand écart stratégique qui contraignit Londres à se rapprocher de Paris. L'auteur souligne ensuite la révolution géopolitique que constitue l'ouverture du canal de Suez (1869) qui marque le rapprochement d'intérêts entre la Grande-Bretagne et la France, affaiblit les trois empires musulmans et pousse la Russie à s'étendre vers le Caucase et les steppes sibériennes.

Londres et Paris profitent alors pleinement du Canal pour accélérer leur politique coloniale. Cette nouvelle route maritime élargit le champ des rivalités anglo-russo-ottomanes à la péninsule Arabique, au golfe Persique et à la mer Rouge. A cet égard, l'analyse que fait l'auteur des notions de « Heartland », « Inner Crescent » et « Outer Crescent » (Mackinder) appliquées à la question d'Orient est particulièrement éclairante. La Première Guerre mondiale accélère la disparition des trois empires musulmans et redistribue les cartes géopolitiques au profit des Britanniques, les Français parvenant à maintenir leur influence dans la région. Les États-nations (Turquie, Perse, Égypte, Irak, Arabie saoudite) et les États-Unis font leur apparition dans le jeu régional, tout comme le facteur pétrolier. La Deuxième Guerre mondiale, marquée par la neutralité des « Orientaux », amplifie les conséquences de la Première : maintien des Britanniques, éviction des autres Européens, affaiblissement des Soviétiques (qui se sont substitués aux Russes) et renforcement des Américains. Jacques Frémeaux met ensuite en parallèle la vague de décolonisation et la Guerre froide qui, avec la perte des Indes et la création du Pakistan, vont évincer les Britanniques de la « nouvelle question d'Orient » qui se traduit par un face-à-face entre les États-Unis et l'Union soviétique, dans un contexte où le panarabisme a supplanté le panislamisme. Il montre comment trois républiques islamiques (Iran, Pakistan, Turquie) succèdent

progressivement aux trois empires musulmans du XIX^e siècle. Il explique comment Américains et Soviétiques doivent conjuguer, chacun à leur manière, esprit de détente et nationalisme revendicatif de leurs affidés, souvent par le biais d'une politique concertée visant à maintenir le *statu quo*. Il démontre également combien la révolution islamique de 1979 en Iran et l'invasion de l'Afghanistan de 1979 provoquent le basculement du Moyen-Orient dans un cycle de guerres dont la région n'est toujours pas sortie aujourd'hui.

L'auteur offre à ses lecteurs deux chapitres transverses (6 et 12) qui constituent chacun une respiration bienvenue. Le premier, intitulé « Orient pensé, Orient représenté », lui permet de disserte sur le concept d'orientalisme comme source d'inspiration au voyage, à la philologie, aux beaux-arts ou bien encore à la philosophie, convoquant Goethe, Schopenhauer, Nietzsche ou bien encore Comte. Il n'oublie pas non plus la dimension religieuse. Le second aborde « L'Orient revisité, entre humanisme et terreur » et s'interroge sur les interactions entre orientalisme, islamisme et post-modernisme. L'auteur estime à cet égard que « l'impression d'un choc de civilisations provient surtout de la révélation, dans l'opinion occidentale, de l'importance que la religion musulmane a conservé au sein des sociétés qui en ont subi l'empreinte » (p. 435). Il note le recul significatif des non-musulmans au Moyen-Orient et explique le décalage croissant entre Orient et Occident par la métamorphose postmoderniste de ce dernier.

Jacques Frémeaux n'oublie rien non plus des réflexions géopolitiques contemporaines sous-tendues par la lecture actuelle de la question d'Orient et qui font l'objet de son dernier chapitre. Pour lui, la route du pétrole a remplacé l'ancienne route maritime des Indes. Il montre comment ce flux irrigue désormais prioritairement les économies asiatiques (et non plus occidentales) et comment les réseaux d'oléoducs et de gazoducs constituent une nouvelle route de la soie vers l'Asie. De son point de vue et compte tenu de la part grandissante de l'éco-

nomie chinoise dans l'activité mondiale, la liaison entre l'Atlantique et l'océan Indien par la Méditerranée et la mer Rouge conserve plus que jamais son importance. L'auteur achève son analyse sur deux constats : l'espace oriental serait plus divisé que jamais, livré aux appétits d'un nombre croissant d'acteurs, et resterait un centre de gravité crucial entre un monde occidental et un Extrême-Orient auquel la croissance économique récente restituerait la place que celui-ci avait perdu au XIX^e siècle. Il constate qu'en deux siècles et demi, seules deux puissances maritimes (la Grande-Bretagne et les États-Unis) ont exercé un véritable contrôle stratégique sur cette zone, la Russie et la Chine n'étant jamais parvenues à s'y implanter durablement. Il regrette au passage le manque d'imagination de l'Union européenne face à cette région. Sa conclusion n'est guère optimiste. Pour lui, l'influence des jihadistes n'est qu'un symptôme d'un univers déculturé et cette influence pernicieuse perdurera tant que les régimes iranien et saoudien se trouveront enrôlés dans une lutte pour le maintien du *statu quo* régional.

A posteriori, le lecteur pourra s'étonner de la faible place laissée au conflit israélo-arabe (qui ne fait l'objet que de trois paragraphes aux pages 345, 357 et 360) ou bien encore à la question kurde (p. 433-434), compte tenu de leur brûlante actualité. Mais ce choix paraît finalement cohérent au regard de l'ampleur du sujet et de l'angle choisi pour le traiter. De même, on pourra regretter que cette somme ne soit illustrée que de quatre cartes en noir et blanc, alors que la richesse du propos en laissait espérer bien d'autres. En revanche, on ne pourra que louer la très grande rigueur de l'appareil critique et l'exhaustivité de la bibliographie, tout particulièrement pour les ouvrages de langue française. Au bilan, Jacques Frémeaux signe là un manuel de référence tout autant pour les étudiants que les amoureux de l'Orient, qui se veut un hymne à la tolérance, à l'intelligence et à l'altérité.

Pierre Razoux



Thomas Hippler

Le Gouvernement du ciel. Histoire globale des bombardements aériens

Les prairies ordinaires, 2014

Les éditions Les prairies ordinaires publient un essai au titre accrocheur pour tous ceux qui s'intéressent au fait aérien : *Le Gouver*

nement du ciel. Histoire globale des bombardements aériens. Alors que l'université d'Exeter a conduit un grand programme de recherche sur le bombardement des États et des populations en Europe et que le grand spécialiste britannique de la Deuxième Guerre mondiale, Richard Overy, vient de publier une nouvelle synthèse sur la guerre aérienne (*Sous les bombes. Nouvelle histoire de la guerre aérienne*), cette publication française semble bienvenue. Néanmoins, écrivons-le d'emblée, ce livre ne tient pas ses promesses, avant tout parce que le périmètre de l'ouvrage ne comprend que le bombardement des populations civiles et ensuite parce que son objet apparaît davantage idéologique que scientifique.

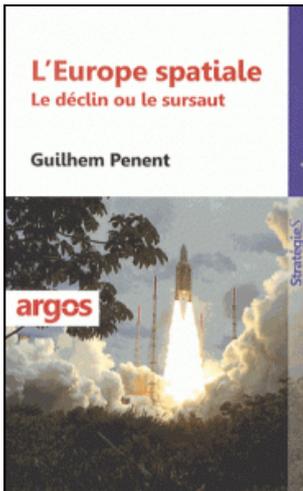
Dans cet ouvrage avec un propos parfois confus, Thomas Hippler présente les grandes phases de l'histoire du bombardement aérien comme autant d'étapes dans l'évolution politique d'un monde organisé en trois cercles avec une puissance dominante appartenant à une sphère en paix d'essence lockienne, une semi-périphérie où les États s'affrontent selon une logique hobbesienne et une périphérie coloniale ou post-coloniale où règne une violence totale. L'idée principale de l'auteur est de montrer que le bombardement aérien constitue l'instrument de la puissance hégémonique pour soumettre les peuples en les punissant, pour reprendre un concept de Foucault souvent cité par Hippler. Il ne s'agit pas selon l'auteur de conquérir, d'occuper ou de pacifier mais de mener une opération de police mondiale afin de soumettre la planète au cosmopolitisme en vigueur dans l'hégémon lockien.

Deux séries principales de critiques peuvent être adressées à Hippler. La première réside dans le fait qu'en plaçant sur un même plan et en fusionnant dans une

même analyse des opérations aux caractéristiques différentes, Hippler ne peut prétendre arriver à une connaissance rationnelle des phénomènes ou des objets qu'il décrit car comme le dit Leibniz on ne peut pas raisonner sans tenir compte des caractères arbitraires qui animent les choses. Ensuite, le raisonnement est faussé par « le sujet connaissant » lui-même tant le propos de l'auteur apparaît biaisé par un certain nombre d'*a priori* idéologiques.

On ne peut, en effet, traiter de la même manière les opérations de police coloniale dans l'Entre-deux-guerres, les bombardements de zone sur l'Allemagne et le Japon pendant la Deuxième Guerre mondiale et les opérations de la CIA au-dessus des zones tribales pakistanaises à partir de drones armés. La seconde série de remarques porte sur le biais idéologique à travers lequel cette histoire du bombardement est analysée. Hippler donne une analyse marxisante du bombardement des quartiers ouvriers. Bien qu'il reconnaisse qu'il s'agit de casser l'effort de guerre et de provoquer des révoltes sociales pour « défaire l'unité du corps politique », le bombardement des quartiers ouvriers est surtout, pour lui, la preuve que « la différenciation des classes occupe une place déterminante dans la stratégie aérienne », puisque « la guerre nationale n'a, à proprement parler, jamais existé, car depuis son invention avec les guerres de la Révolution française, la guerre entre nations a toujours dissimulé une guerre de classes ». Son ouvrage comporte de bons développements sur les rêves de paix universelle provoqués par l'apparition de l'aviation ou sur l'idée des théoriciens selon laquelle le bombardement des centres urbains doit briser toute vie sociale ou encore sur la conflictualité future.

LCL Jérôme de Lespinois



Guilhem Penent

L'Europe spatiale. Le déclin ou le sursaut

Argos, 2014

La hiérarchie des puissances spatiales n'est pas le simple reflet de la puissance terrestre. Grâce à l'exploitation de ce nouveau milieu, l'Europe a gagné une véritable personnalité, certes c'est insuffisant pour

en faire une véritable entité politique mais elle a gagné, dans ce domaine, un numéro de téléphone pour répondre à une célèbre boutade d'Henry Kissinger.

Publié par les dynamiques éditions Argos, l'ouvrage de Guilhem Penent décrit comment l'Europe a construit sa politique spatiale au gré des crises successives et grâce à quelques hommes animés par une vision à long terme qui ont porté ce projet. Comme l'explique l'auteur, le moteur principal de la puissance spatiale européenne réside dans trois objectifs d'inégale valeur : tout d'abord la recherche et le maintien d'une certaine autonomie stratégique dans un domaine indispensable à la conduite des opérations militaires, puis le maintien d'un certain rang sur la scène internationale et, enfin, la conduite de plusieurs programmes de recherche utiles au progrès de la connaissance scientifique.

Pour atteindre ses objectifs, l'Europe par l'intermédiaire de l'Agence spatiale européenne et des agences spatiales nationales met en œuvre une politique qui vise essentiellement à assurer l'autonomie stratégique des pays membres et à développer des programmes ponctuels destinés à affirmer la crédibilité scientifique et technique européenne auprès des très grandes puissances spatiales.

Le propos de Guilhem Penent est organisé en trois parties : une première consacrée aux raisons qui ont conduit les Européens à se lancer dans l'aventure spatiale, une seconde sur l'histoire spatiale de l'Europe et enfin une dernière sur l'avenir de la dynamique spatiale européenne. L'auteur tente de répondre à trois questions majeures qui sont inscrites en filigrane depuis pratiquement l'origine de l'aventure spatiale européenne. La première réside dans le degré de dépendance stratégique à concéder vis-à-vis des grandes puissances spatiales. La deuxième tient au rôle des acteurs publics

dans ce domaine qui comprend à la fois de la recherche fondamentale et appliquée mais aussi des activités manufacturières et des entreprises commerciales. La troisième tourne autour de l'articulation entre les intérêts nationaux et la nécessité de collaborer avec d'autres pays dans un cadre européen.

L'aspect le plus particulièrement bien illustré dans cet opus est celui de la dépendance stratégique européenne notamment vis-à-vis des États-Unis. L'ouvrage montre aussi parfaitement le constant compromis, voire le déséquilibre dynamique, de la coopération européenne entre les grands partenaires qui conduit parfois l'Europe à s'impliquer dans des programmes à faible rendement scientifique comme celui de la station spatiale internationale, retenu pour satisfaire l'Allemagne tandis que la France obtenait le lancement d'Ariane 5. Enfin, le rôle essentiel des acteurs étatiques est bien mis en évidence. Il reste cependant une question qui aurait pu être abordée. Il s'agit du rôle des États-Unis dans la construction d'une Europe spatiale. Guilhem Penent compare à plusieurs reprises et à juste titre la création de l'ESA à celle du CERN. Or, on sait le rôle capital que jouèrent certaines personnalités américaines dans la fédération des efforts européens dans le domaine de la physique des particules (voir notamment les mémoires de François de Rose, *Un diplomate dans le siècle*). On sait également comment la construction européenne fut encouragée par les États-Unis (Pierre Mélandri, *Les États-Unis face à l'unification de l'Europe: 1945-1954*). On aurait aimé savoir, au-delà de la problématique de la dépendance stratégique, si dans le domaine spatial les États-Unis avaient aussi poussé les Européens à unir leur force.

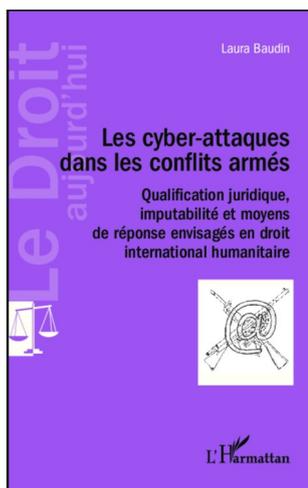
Enfin, l'ouvrage pose le problème de l'avenir de la dynamique européenne dans le domaine spatial alors que le traité de Lisbonne en 2009 a étendu les compétences de l'Union européenne à l'espace et que la question des relations entre la Commission européenne et l'ESA n'a pas été clairement résolue. Maintenant que la politique spatiale européenne est gouvernée par trois entités - nationale, interétatique et européenne - que vont devenir les délicats compromis qui malgré tout ont abouti à la belle réussite que l'on connaît ?

Pensée stratégique comparée

Au final, Guilhem Penent, lauréat en 2011 du Prix armée de l'air, offre un petit livre commode, bien informé mais parfois touffu. Il pourra être complété pour les aspects historiques par la lecture de l'ouvrage du regretté André Lebeau (*L'Espace en héritage*) et pour les aspects insti-

tutionnels par l'ouvrage coordonné par le professeur Eligar Sadeh, *Space Politics and Policy: An Evolutionary Perspective*.

LCL Jérôme de Lespinois



Laura Baudin

Les cyber-attaques dans les conflits armés

L'Harmattan, 2014

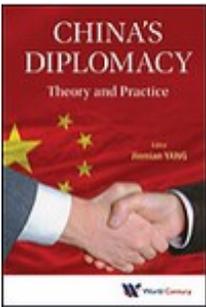
La question de l'applicabilité du droit des conflits armés à la cyber guerre a fait l'objet d'une réflexion d'experts internationaux sous l'égide du Centre d'excellence de cyber-défense de l'OTAN implanté à Tallinn et

s'est traduit par la publication d'un manuel en 2012. Même si aucun Français ne faisait partie du groupe de spécialistes réunis autour du professeur américain Michael Schmitt, il est difficile d'écrire quelque chose de plus complet que ces spécialistes qui ont travaillé durant trois années. Le droit des conflits armés s'applique dans le cyberspace. Une cyber-attaque peut être considérée comme un usage de la force au sens de la Charte des Nations unies et un État victime d'une cyber-attaque peut invoquer la légitime défense pour répliquer. La difficulté réside dans le fait que ce *jus in bello* ou que le *jus ad bellum* ne s'appliquent que dans le cadre d'un conflit armé. Or aujourd'hui la plupart des cyber-attaques restent des actions clandestines qui, si elles sont bien menées, ne peuvent pas être imputées à un État. Comme le montre la récente affaire de piratage de Sony Picture, l'imputabilité est difficile à établir. Elle

est possible pour les services de renseignements qui ont la permission d'employer des méthodes parfois illégales mais ceux-ci répugnent à dévoiler l'ampleur de leurs moyens, quoique le *New York Times* a dévoilé en janvier dernier l'installation, depuis 2010, d'un système de surveillance du réseau informatique nord-coréen. Afin de ne pas donner d'indications sur leurs capacités réelles, les États préfèrent répliquer par des actions secrètes. Quelques jours après que l'affaire Sony Picture a été révélée publiquement, la Corée du Nord a perdu son accès au réseau mondial internet pendant plusieurs heures pour des raisons qui n'ont pas pu être établies. S'il s'agit véritablement d'une action de représailles, les États-Unis ont, semble-t-il, respecté la proportionnalité qui constitue un des principes cardinaux du *jus ad bellum* mais le président Obama a bien précisé que le piratage de Sony Picture n'était pas assimilable à un acte de guerre mais s'apparentait à du « cybervandalisme ». Cette affaire montre bien, dans les circonstances actuelles, les difficultés de l'approche juridique.

LCL Jérôme de Lespinois





Jieman Yang

China's Diplomacy. Theory and Practice

Singapour, World Century, 2014

Bien qu'il s'inscrive plus dans une logique de promotion de la diplomatie chinoise que purement scientifique, l'ouvrage collectif *China's Diplomacy. Theory and Practice* possède le grand mérite d'offrir un regard exclusivement chinois et relativement distancé, à défaut d'être toujours critique, sur l'histoire de la diplomatie chinoise, principalement depuis la fondation de la République Populaire de Chine (RPC) en 1949. Il est dirigé et introduit par le professeur Yang Jieman, ancien président du *Shanghai Institute for International Studies* (SIIS) et auteur de nombreuses publications sur les relations internationales contemporaines, en particulier sur les enjeux de sécurité en Asie et la politique étrangère américaine. Les auteurs, dans une première partie, revisitent l'histoire de la diplomatie chinoise à travers le prisme d'une série de concepts théoriques : le temps ; le système international ; l'intérêt national ; le développement. Puis ils développent, dans la seconde, une analyse des pratiques diplomatiques classées en trois catégories distinctes : la diplomatie « traditionnelle » ou « stratégique », à la fois bilatérale et de plus en plus multilatérale ; la diplomatie « non traditionnelle » consacrée à des thèmes spécifiques (développement durable, énergie, environnement, menaces transnationales, etc.), dont l'essor est contemporain des années 1990 ; enfin, la diplomatie que le PCC a conduite lui-même, par exemple à travers les nombreux échanges entre le département international du comité central du PCC et les partis politiques étrangers, ou la diplomatie dans laquelle il a été impliqué sur plusieurs dossiers sensibles.

Insistant sur la continuité plutôt que sur les ruptures, ils soulignent, non sans de nombreuses redondances entre les contributions, l'ampleur des réalisations et le caractère extrêmement pragmatique – atténué toutefois par la sur-idéologisation qui a caractérisé les années Mao – de la diplomatie chinoise depuis l'arrivée au pouvoir du PCC. En témoignent notamment, selon eux, l'active participation de la Chine aux conférences de Genève (1954) et de Bandoeng (1955), et son adhésion aux cinq principes de la coexistence pacifique ; son indépendance précoce à l'égard des États-Unis et de l'URSS au plus fort de la Guerre froide ; son soutien au mouvement de décolonisation ; les réformes de Deng Xiaoping à l'heure

d'une nouvelle vague de globalisation ; ou encore, son rôle dans la crise financière internationale de 2007 ; sa contribution au développement, à la réforme du système économique international et à la paix dans le monde, en particulier grâce à sa participation à la lutte contre le terrorisme et aux opérations onusiennes de maintien de la paix (17 390 personnels militaires envoyés dans 19 OMP, entre 1990 et 2010).

Les auteurs sont plus innovants lorsqu'ils évoquent l'intérêt précoce du PCC pour les acteurs non-étatiques et pour les nouvelles formes de la diplomatie – économique, sportive, « populaire », parlementaire, partisane. Guide autant que praticien de la diplomatie chinoise, attaché au développement d'une image favorable et responsable du Parti comme du peuple chinois dans l'opinion publique internationale, le PCC a multiplié les échanges avec les autres partis, mais aussi les tentatives pour résoudre pacifiquement certains conflits (Taiwan, Corée, Iran, Israël-Palestine, reconstruction de l'Afghanistan et de l'Irak, etc.).

Peu prolixes sur la face sombre de la diplomatie chinoise dont se nourrissent les partisans de théorie de la « menace chinoise », les auteurs esquissent toutefois des regrets et reconnaissent explicitement des erreurs, liées aux « dérives gauchistes » (maoïstes) des années 1950-1970, dans la nécessaire mais difficile quête du bon équilibre entre les « intérêts nationaux » et ceux de l'« Humanité » : fallait-il s'engager à ce point dans les guerres de Corée et du Vietnam, au détriment des intérêts nationaux ? Fallait-il soutenir les mouvements de libération en Afrique, notamment en Angola, ou les mouvements communistes locaux en Asie du Sud-Est, au prix d'une aliénation durable des relations avec les pays concernés ? À l'inverse, la diplomatie chinoise n'a-t-elle pas servi à l'excès des intérêts politiques et idéologiques discutables, comme pendant la révolution culturelle ?

On aurait sans doute souhaité de plus amples développements critiques, par exemple sur l'influence désastreuse du maoïsme dans l'application de la réforme agraire en République démocratique du Vietnam, ou pire encore, le soutien que la diplomatie chinoise a apporté au régime génocidaire des Khmers rouges, puis à leur survie politico-militaire après leur renversement en

Pensée stratégique comparée

1979. De même, à propos de l'actualité régionale plus récente, le lecteur devra-t-il se contenter de lire que le but de la stratégie asiatique de Pékin est de créer un environnement stable et propice au développement de la Chine, sans autre analyse des inquiétudes et des tensions que provoquent les déclarations diplomatiques et les activités militaires chinoises dans les mers de Chine méridionale et orientale, comme dans l'océan Indien. C'eût été pourtant l'occasion de décrire une diplomatie navale de plus en plus active...

On ne manquera pas, en définitive, de saluer l'effort de pédagogie intellectuelle que propose cet ouvrage de synthèse ambitieux. Il faut néanmoins espérer que la

quête d'un « monde harmonieux » auquel tous les auteurs se réfèrent pour décrire l'objectif suprême de la diplomatie chinoise, au nom de valeurs « nouvelles » (notamment chinoises) et plus seulement occidentales, se développe comme ils le prétendent, dans une volonté d'échange et d'équilibre, et non comme celle-ci le donne parfois à voir localement, d'exclusion et de domination.

Pierre Journoud

Retrouvez...

les Lettres de l'IRSEM, les publications, colloques et toute l'actualité de l'institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire sur...

www.defense.gouv.fr/irsem



facebook

twitter

Linked in

Contributions & publications scientifiques de nos chercheurs

Sonia LE GOURIELLEC, chargée d'études Afrique :

- Contribution au numéro 71 de la revue *Questions Internationales*, avec l'article « Afrique du Sud. Une émergence en question ».
- Participation à l'émission *Enjeux internationaux* sur le thème « [Afrique du Sud. La diplomatie de Pretoria](#) », sur France Culture le 16 janvier.

Flavien BOURRAT, directeur de programme Moyen-Orient Afrique du nord

- Intervention au journal télévisé de France 24, le 22 décembre 2014, pour analyser les élections présidentielles en Tunisie.

Maya KANDEL, directrice du programme Etats-Unis

- Participation à la table ronde « [Après le discours sur l'état de l'Union de Barack Obama: Is America back ?](#) », dans l'émission *Cultures Monde* sur France Culture le 23 janvier.
- Participation au débat [2014: Quel regard ?](#), dans l'émission *Géopolitique le débat* sur RFI, le 28 décembre 2014.

Frédéric CHARILLON, directeur de l'IRSEM

- Contribution dans la revue de l'ENA *Hors les murs*, « 2014, le soft power à dure épreuve », décembre 2014.

Océane ZUBELDIA, chargée d'études domaine « armement et économie de défense » :

- Participation au reportage intitulé « [Les drones : Une révolution en marche ?](#) » sur la chaîne LCP, *le Journal de la défense*, diffusé durant le mois de janvier.



Contributions & publications scientifiques de nos chercheurs

Pierre RAZOUX, directeur du domaine « pensées stratégiques comparées » :



- Participation à l'émission *Décryptage* de Radio France International, le 8 décembre 2014 de 19h10 à 19h30, sur la stratégie de la coalition internationale de lutte contre l'État Islamique en Irak et Syrie.
- Article « Pourquoi tant de guerres au Moyen-Orient ? » publié dans *L'Express* n°3311 du 17 décembre 2014 (p. 110-112).
- Interview pour Radio J, le 7 janvier 2015, sur l'évolution de la stratégie de lutte contre Daech.
- Invité de l'émission de Thierry Garcin *Les enjeux internationaux*, France Culture, le 12 janvier 2014 de 6h45 à 7h00, sur l'évolution de la crise syrienne.
- Interview dans le quotidien japonais *Asahi-Shimbun*, le 22 janvier 2015, sur le thème de la lutte contre Daech.
- Interview pour France 24 le 28 janvier 2015, dans le journal de 12h00, sur les tensions entre Israël et le Hezbollah en Syrie et au Sud-Liban.

Actualités des jeunes chercheurs



- **Cyrille THIÉBAUT** a soutenu le 23 janvier dernier sa thèse doctorale en sciences politiques, intitulée « **Enjeux publics, réception et opinions : la réactivité du public français aux représentations médiatiques de l'Europe de la défense et des relations transatlantiques** », devant un jury composé de Jacques Gerstle (directeur), Céline Belot, Martial Foucault, Daniel Gaxie, James Stimson, Sylvie Strudel.



- **Mehdi BELAÏD** a soutenu le 13 janvier dernier sa thèse doctorale en sciences politiques, intitulée « **Après la forêt. Guérilla et politiques de sortie de guerre. Les combattants maï-maï, l'État et la reproduction de la violence en République démocratique du Congo** », devant un jury composé de Richard Banegas (directeur), Marielle Debos, Gilles Dorronsoro, David Garibay, Jean-François Leguil-Bayart, Koen Vlassenroot.

Retrouvez...

les Lettres de l'IRSEM, les publications, colloques et toute l'actualité de l'institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire sur...

www.defense.gouv.fr/irsem



facebook

twitter

Linked in

Evènements et manifestations de l'IRSEM

L'IRSEM a reçu la **visite du professeur CHANG**, de l'université de Taiwan et directeur du département européen de langues et cultures européennes du programme Jean Monnet. L'entretien a porté sur la relation Union européenne / Asie.



Le **général de division (2S) Maurice de LANGLOIS** est intervenu à l'académie de défense britannique de Shrivenham devant le 18° Advanced command and Staff course (ACSC) sur le Livre blanc national et les grandes priorités stratégiques de la France.



Petit déjeuner sur le thème « fragmentations et recompositions territoriales dans le monde arabe et en Afrique subsaharienne » :



A l'occasion de la publication du laboratoire 24, réalisé sous la direction de Flavien Bourrat et d'Amandine Gnanguenon, un petit déjeuner débat a été organisé à l'IRSEM le vendredi 19 décembre.

Petit déjeuner sur le thème « Les gouvernances rebelles : Côte d'Ivoire, Nigeria, Mali » :



Pour son rendez-vous mensuel, Sonia Le Gouriellec a organisé un petit déjeuner le 9 janvier sur le thème des gouvernances rebelles, en présence de Yvan Guichaoua.

Atelier international sur le thème « L'Union européenne : un cyber acteur ? » :



Le ministère de la Défense français, l'IRSEM et l'Université de Manchester, Centre de Jean Monnet d'Excellence (MJMCE), ont parrainé les 22 et 23 janvier 2015 un atelier international intitulé *L'Union européenne : un cyber acteur ?* Cet atelier a été l'occasion de donner la parole à un panel d'experts autour de trois grandes questions : les relations transatlantiques et transnationales contre les cybermenaces, les solutions de cybersécurité au regard des praticiens, la variété des cybersécurisations à travers l'Union européenne. Une dernière table ronde a clos les débats sur les thématiques des cyberstratégies, des sociologies politiques, des médias et de l'économie de défense.

Dernières publications de l'IRSEM



Etude n° 37, janvier 2015

Les sanctions contre la Russie ont-elles un effet dissuasif ?

Sous la direction de Céline MARANGE



Etude n° 36, janvier 2015

La stratégie américaine en Afrique

Sous la direction de Maya KANDEL



Note de Recherche Stratégique n° 16, janvier 2015

La présence de l'histoire dans les relations stratégiques : influence inconsciente ou ressource rhétorique ?

Eric SANGAR



Note de Recherche Stratégique n° 15, janvier 2015

Oman : future pièce maîtresse de la stratégie américaine dans le Golfe et l'océan Indien

Pierre RAZOUX



Fiche de l'IRSEM n°36 - 2015

Le Yémen, quels enjeux stratégiques ?

Rim KOUSSA DIT BACHA, Lélia ROUSSELET



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE





Où que vous soyez,
accédez à tous les numéros...

www.defense.gouv.fr/irsem
Publications > Lettre de l'IRSEM






<p>Directeur de publication : Frédéric Charillon</p>	<p>Rédacteur en chef : Contre-Amiral Jean-François Morel</p>	<p>Directeur scientifique : Thierry Balzacq</p>	<p>Ministère de la Défense IRSEM École militaire 1, place Joffre - Case 38 75700 Paris SP 07</p> 
<p>Coordination : Caroline Verstappen</p>	<p>Édition : Olivia Ronsain et Hélène Dupuis</p>	<p>Webmestre : Nicolas Segall</p>	